



FÉDÉRATION FRANÇAISE
MAÎTRES-NAGEURS SAUVETEURS

Profil de poste Directeur Technique National

Son rôle au sein de la fédération :

- Il/elle doit développer des relations privilégiées avec les élus et en particulier avec le président de la fédération.
- Il/elle contribue à la définition de la politique fédérale, en assure l'application et évalue sa portée.
- Il /elle met en œuvre la politique sportive et travaille donc à la structuration et au développement des commissions de compétitions.
- Il/elle est le conseiller technique de la fédération.
- Il /elle donne son avis sur la délivrance des titres sportifs.
- Il/elle assiste aux réunions du bureau qui gère les affaires courantes de la fédération. Il assiste avec voix consultative aux séances du Comité Directeur National ainsi qu'à ces manifestations.
- Il /elle est un référent technique et sportif auprès des associations sportives, des comités départementaux, des ligues régionales, des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et du C.N.O.S.F.
- Il/elle étudie et conseille sur tous articles et production de documentation technique traitant de la natation-sauvetage sportive et utilitaire, des activités sportives et de gymnastique aquatique.
- Il /elle participe aux travaux des commissions nationales traitant de sujet en rapport avec sa mission.

Ses responsabilités

Il /elle exerce des responsabilités dans tous les domaines du sport.

Il /elle est notamment responsable :

- de la promotion du sport pour le plus grand nombre.
- de l'ensemble des équipes nationale et de la politique sportive de haut niveau (Natation-Sauvetage),
- du contrôle l'organisation et le déroulement des tentatives de records fédéraux et en valide la demande d'homologation ou d'invalidation.
- de la formation et du perfectionnement des cadres,
- de la coordination des actions entre leur fédération et les fédérations sportives affinitaires, le sport scolaire et universitaire,
- de la cohérence des projets sportifs de la fédération avec les orientations du ministère des sports,
- du sport scolaire et universitaire sur proposition des commissions compétentes,
- de la cohérence des projets sportifs de la fédération avec les orientations du ministère des sports,
- de la coordination des actions médicales et paramédicales des athlètes (surveillance médicale, prévention contre le dopage, scolarité, aides personnalisées, accompagnement social...).

Sa mission

Sa mission se déroule en collaboration avec les élus nationaux et en particulier avec le président de la FFMNS. Il/elle est bénévole.

- Il/elle est chargé de proposer et de mettre en œuvre la politique sportive de la fédération.

Ses obligations

- Avoir le titre de Maître-Nageur Sauveteur
- Le membre de la Direction Technique Nationale est tenu à l'obligation de discrétion professionnelle pour tout ce qui concerne les faits et informations dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de sa fonction vis à vis des dirigeants du mouvement sportif, des institutions, des partenaires et de la presse écrite et audiovisuelle.

Durée d'affectation souhaitée sur le poste : changement du Comité Directeur.

Le dossier de candidature comprendra :

- Une lettre de motivation,
- un curriculum vitae détaillé,

Il /elle devra être adressé à : Madame Sandie Nahoum (présidente@ffmns.fr)

Au plus tard le 24 Août 2022